

Informations générales et associatives

Informations de l'association Familles Rurales

Ruche Été 2013

Le site de Feigères accueillera vos enfants de 4 à 11 ans, **du lundi 8 juillet au vendredi 2 août**.

Les inscriptions auront lieu uniquement sur le site de Feigères les

- * **lundis 27 Mai et 3 Juin** de 16h30 à 18h30,
- * **samedi 8 juin** de 10h30 à 11h30

Vous munir du carnet de santé, de votre feuille d'imposition et de la carte Familles Rurales 2013.

URGENT

L'association Familles Rurales cherche pour le Centre Aéré une personne ayant le BAFA complet

- * **Période** : du 8 juillet au 2 août

Pour tous renseignements concernant les inscriptions et le BAFA, contacter Luis Gomes au 06.74.03.48.83

Soirée Country

Samedi 4 mai à la salle polyvalente des 20h30

Démonstration et show au son du fameux groupe "Hillbilly Rockers".

Pour les débutants une initiation de danse est prévue.

Alors plus aucune hésitation.

Réservez cette date !!

Une petite restauration vous sera proposée.

Entrée :

- 10 €/personne
- 18 €/couple

Les rendez-vous de la Maison du Salève

- Conférence **mercredi 7 mai à 20h30** à la Maison du Salève sur le thème :

Comment expliquer la diversité floristique au Coin du Salève ?

animée par D. Aeschmann du jardin botanique de Genève, entrée gratuite.

- **Sortie botanique dimanche 26 mai**

Rendez-vous à 10 h au tennis de Collonges-sous-Salève, route de la Croisette, sur inscription.

Renseignements au 04 50 95 92 16 ou par courriel à l'adresse suivante : info@maisondu-saleve.com

N'attendez pas l'été !

Renouvelez dès maintenant vos titres d'identité : passeports, cartes nationales d'identité, si nécessaire ; vous limiteriez ainsi les délais d'attente et d'obtention.

ARC EN CIEL

Association de solidarité

au profit de toute personne en difficulté financière ou morale et des enfants issus de milieux défavorisés en leur offrant des loisirs (sport, culture, vacances, activités extra-scolaires).

Des actions sont réalisées en partenariat avec les services sociaux du Canton (les mairies et le pôle médico-social).

TOUS LES SAMEDIS MATIN

DE 8h30 A 11h30

VENTE D'OCCASION

vêtements, vaisselle, bibelots, jouets, livres ...

Renseignements et informations :

la Passerelle du Salève,

2, avenue Louis Armand,

74160 St Julien-en-Genèveis,

tel. : 04 50 49 16 30,

courriel : arcenciel.gen@wanadoo.fr

Du théâtre à Feigères

Le Théâtre des FOUSgères de Feigères vous donne rendez-vous pour son

Repas - Théâtre

samedi 25 mai dès 19h à la salle polyvalente

animé par la troupe des Improptotames (théâtre d'improvisation) de Rumilly.

Réservations et billets au 04 50 35 42 63 ou 04 50 49 00 46. Entrée : 17 €.

Permanence tous les mercredis soirs de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente.

L'Association Familles Rurales vous donne rendez-vous pour

Le sport, ma game et l'école

Cette pièce de théâtre jouée par les enfants sera à l'affiche **le samedi 1^{er} juin à 19h** et **le dimanche 2 juin à 17h**, à la salle polyvalente.



Que se passe-t-il à Feigères ?

Notre école d'hier et d'aujourd'hui

La disparition récente de Mme Aimée CARLIOZ replonge certains de nos habitants dans leurs souvenirs d'enfance. En effet, son mari Albert et elle ont été les instituteurs de notre village de 1950 à 1974 (pour Madame) et 1975 (pour Monsieur).

Albert CARLIOZ était par ailleurs une figure importante de la Commune puisqu'il a assuré de 1967 à 1979 le secrétariat de mairie, prenant la suite de Mme Germaine REY auprès du Maire Edouard VUAGNAT avec lequel il s'entendait bien.

A leur arrivée à l'école de Feigères, ils veulent modifier l'organisation en place : 8 niveaux par instituteurs, filles et garçons séparés. Ils mettent en œuvre la disposition réglementaire qui crée la mixité des classes et se partagent les niveaux : les plus jeunes pour Mme CARLIOZ, les plus âgés avec M. CARLIOZ. Ils organisent déjà des spectacles de fin d'année (qu'ils cessent de monter lorsqu'on les oblige à payer des droits d'auteurs) et des sorties scolaires avec élèves et parents.

Aujourd'hui, l'école de Feigères compte 162 élèves répartis en 6 classes. Le nouveau bâtiment, édifié en 1975 par le Maire Monsieur Edouard Vuagnat, dont l'école porte le nom aujourd'hui, a connu des extensions et bénéficiera, cette année, de travaux d'isolation.

Les sorties sont toujours d'actualité, les élèves préparent en ce moment une course d'orientation dans les Bauges. Les activités périscolaires sont par ailleurs au cœur de la réforme des rythmes scolaires ; celles-ci feront l'objet d'une nouvelle répartition au quotidien.

Pour préparer ce changement dans les meilleures conditions, le Conseil municipal a choisi de reporter à la rentrée 2014 la mise en place de cette réforme.

Brigitte FOLINY

Mairie de FEIGERES

152, chemin des Poses du Bois

BP 30612

74166 Feigères

Cedex

Tel : 04 50 49 24 60

Fax : 04 50 49 13 10

Mail :

mairie@feigeres74.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi
8h15 à 12h

Mardi
17h à 19h

Mercredi
10h à 12h

Vendredi
15h à 17h

Le standard téléphonique est ouvert tous

les jours
de 8 heures à midi et de 14 heures à 17 heures

Conseil municipal - séance du 11 avril 2013

Invités du Conseil

M. le Maire remercie Michelle FOURNIER, Christiane FOURNIER, Jean BORNAND et Pierre COME pour leur présence.

Auberge communale

Suite à la parution de l'annonce concernant la gérance de l'Auberge communale, la Mairie a reçu une trentaine de dossiers de candidatures. A l'issue de la sélection, le choix de la Commission Economie s'est porté sur Madame Naya Kostara, qui a su convaincre par la qualité de son dossier, son sérieux, sa motivation, sa carte élaborée, ses attaches locales, ses idées pour rendre le lieu plus chaleureux. Le Conseil municipal approuve ce choix et souhaite sa réussite.

Construction de logements

pour tous

La société de construction de logements HLM SCIC Habitat a adressé sa réponse à la demande de la Commune pour la construction de logements sociaux. Le Conseil approuve cette proposition qui est conforme aux souhaits : **20 logements à Malchamps et 20 logements au Chef-Lieu**, avec acquisition des propriétés au prix escompté.

Avis sur le PLH 2 de la Communauté de Communes du Genevois

La CCG a communiqué son Programme Local de l'Habitat qui donne le cadre pour les actions à venir en direction de l'habitat sur le territoire, et notamment le type de projets qui pourront recevoir le soutien financier de la Communauté de Communes. Les orientations : homogénéiser les politiques d'habitat à l'échelle intercommunale, garantir sa mixité, encourager la qualité des constructions, améliorer la qualité énergétique du

□ du bureau Desvallées pour réaliser un appel d'offres pour la modification de l'atelier de la salle polyvalente.

Fonds Départemental pour le Développement des Territoires

Le CG74 accorde des aides financières à certains projets d'investissements des communes. Plusieurs projets prévus pourraient entrer dans ce cadre et faire l'objet d'une demande.

Le Conseil vote à l'unanimité la résolution de l'école, la mise en place d'un ascenseur pour accéder à l'étage de la salle polyvalente, les trottoirs de la route de Présilly, l'aménagement de l'aire de jeux et autorise le Maire à signer les demandes de subventions afférentes.

Zone d'Aménagement Différé

La Commune de Feigères poursuit son projet de développement de Zone Artisanale pour renforcer l'attractivité économique et améliorer les conditions d'accueil des entreprises. Aussi elle souhaite réaliser l'extension de la ZA des Charbonniers. Le classement d'une parcelle supplémentaire le long du Chemin des Bois blancs est déjà prévu dans le PLU en cours de révision. La création d'une ZAD par le Préfet permettrait de bloquer le prix d'achat des terrains pendant 5 ans, à un prix estimé par les experts des Domaines. Le projet de ZAD est adopté avec 7 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

Le Conseil accepte les propositions :
□ **du cabinet DMA** pour l'aménagement du local commercial situé dans le bâtiment Jardin des Régentes ;

Commande de travaux

Le Conseil accepte les propositions :
□ **du cabinet DMA** pour l'aménagement du local commercial situé dans le bâtiment Jardin des Régentes ;

Avis et Réglementation

Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, la population est invitée à venir nombreuse participer à la Cérémonie du Souvenir du 8 mai 1945. Nous nous retrouverons à 18h30 devant le Monument aux Morts pour nous recueillir. Le dépôt de gerbe sera suivi de l'allocation du Maire et de la lecture des messages officiels. Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie à la Mairie.

Secourisme

Les personnes désireuses de suivre les cours de secourisme PSC1 qui se dérouleront en octobre prochain peuvent déjà s'inscrire auprès du secrétariat de mairie. Le nombre de places est limité à 12 personnes. La participation financière est de 15 €, règlement à l'ordre du Trésor Public.

Emplois d'été sur la commune

Le Conseil municipal a décidé de recruter deux personnes, une pour le mois de juillet et une autre pour le mois d'août, afin de seconder les agents techniques. Cette période est celle des congés annuels mais aussi d'importants travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts.

Qualités requises pour cet emploi : Permis de conduire, aptitudes à participer à des travaux d'espaces verts, bâtiment et voirie.

Les dossiers de candidature composés d'une lettre de motivation et d'un CV doivent être transmis à la mairie au plus tard le 3 juin 2013.

Cimetière

Le service de gestion du cimetière se trouve dans l'obligation de rechercher les descendants directs ou indirects, les familles collatérales ou les connaissances des personnes inhumées dans la concession suivante :

Concession N° 37, Place 21, Allée EST :

⇒ **VUAGNAT Marie née SAXOD**

⇒ **VUAGNAT Etienne**

Le titulaire de cette concession en date du 1^{er} février 1940 est Monsieur LACHAVANNE Henri. Dans cette tombe repose un soldat mort aux armées; ceci nous contraint à respecter plusieurs obligations. Nous espérons que les plus anciennes familles de la Commune pourront nous aider dans nos différentes demandes. D'avance un grand merci pour votre coopération.

Nous contacter : Tél 04 50 49 24 60

Bienvenue à notre Secrétaire générale

Nous venons de recruter pour cinq mois Mme Estelle Pignet pour remplacer Mme Barbara Comte. Bien qu'ayant fait des études supérieures des Arts et Techniques du Théâtre dans la section administration, nous avons pu relever des compétences issues de ses différentes fonctions durant les cinq dernières années.

Nous avons plus particulièrement retenu que Mme Pignet avait été auditrice libre à l'IUT d'Annecy le Vieux en formation aux finances et management public au sein de la licence Management opérationnel des Collectivités publiques.

Lors de son entretien d'embauche, nous avons appris que Mme Pignet était lauréate de l'écrit du concours d'Attaché Territorial et passait l'épreuve orale pour un résultat définitif en mai prochain.

Nous lui souhaitons un travail fructueux et la bienvenue au sein de notre service administratif !

Etat Civil

Naissances

- **Mila** née le 22 mars 2013
au foyer de **Muriel Jacquemoud et de Romain Lavorel**

- **Jade** née le 26 mars 2013
au foyer de **Sarah Chedal Anglay et de Johann Bonnefoy**.

Toutes nos félicitations
aux parents !